



Relance dans tous les secteurs au deuxième trimestre de 2010

L'industrie de la construction poursuit sur sa lancée au deuxième trimestre de 2010. Le volume de travail affiche une augmentation de 8 % comparativement à la même période de 2009. Un total de 37,9 millions d'heures ont ainsi été travaillées au cours du trimestre. Le nombre moyen de travailleurs s'élève à 100 730, un accroissement de 6 % comparativement à l'an dernier. En termes désaisonnalisés et annualisés, l'activité se situe à 143,9 millions d'heures travaillées au deuxième trimestre de 2010, soit légèrement moins que le niveau de 144,7 millions atteint au trimestre précédent.

Tous les secteurs participent à la croissance de l'activité au deuxième trimestre de 2010. Le secteur industriel demeure le plus dynamique avec une hausse de 23 % de son volume de travail. Le secteur semble amorcer une remontée après quelques années difficiles. La croissance des travaux de génie civil et de voirie atteint 9 %, un rythme moins intense qu'aux trimestres précédents. Le secteur institutionnel et commercial affiche une progression de 2 %, la première hausse après cinq trimestres. Le secteur résidentiel maintient un rythme élevé au deuxième trimestre, les heures travaillées augmentent de 16 % alors que les mises en chantier de logements s'accroissent de 37 %.

L'emploi et les heures travaillées

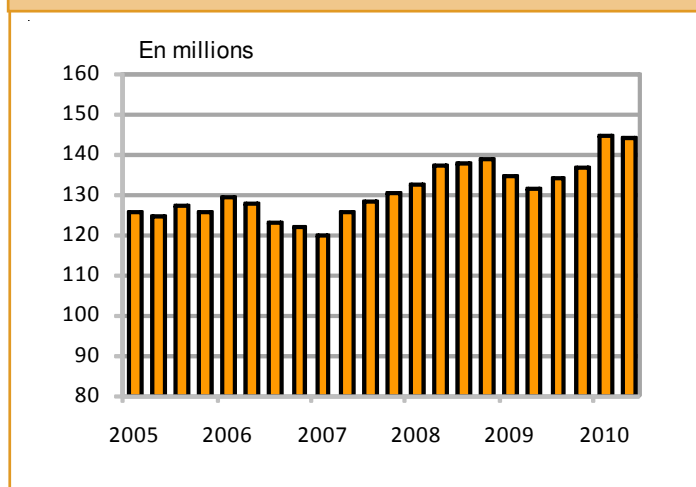
	Deuxième trimestre			Janvier-juin		
	2009	2010	%**	2009	2010	%**
Salariés actifs*	94 794	100 730	6	123 578	129 458	5
Heures travaillées (en milliers):	34 952	37 850	8	59 076	63 350	7
Construction non résidentielle	26 465	28 010	6	45 928	47 782	4
Génie civil et voirie	7 416	8 110	9	10 723	11 864	11
Industriel	2 502	3 087	23	4 557	5 649	24
Institutionnel et commercial	16 548	16 813	2	30 649	30 269	-1
Construction résidentielle	8 487	9 840	16	13 148	15 568	18

* Les résultats du trimestre représentent la moyenne des salariés actifs au cours de ces mois. Les résultats cumulés représentent le nombre total d'individus ayant enregistré au moins une heure au cours de la période.

** Après correction pour les jours ouvrables, s'il y a lieu.

Heures travaillées

(données désaisonnalisées et annualisées)



La Baie-James ralentit, mais d'autres régions prennent le relais

Mis à part les régions de l'Outaouais et de la Baie-James, toutes les régions profitent d'une progression au deuxième trimestre de 2010, relativement à la même période de 2009. La complétion du complexe sportif de Gatineau ainsi que le parachèvement des travaux d'interconnexion électrique entre le Québec et l'Ontario expliquent la stabilité en Outaouais. À la Baie-James, le projet l'Eastmain-1-A-Sarcelle-Rupert a dépassé sa période de pointe, de sorte que l'activité chute maintenant de 27 %.

Pour ce qui est des régions qui affichent des augmentations, sur la Côte-Nord (+140 %), le volume de travail a conservé son rythme de croisière depuis le début de l'année, grâce à la construction non résidentielle (voir l'encadré, ci-après). La région de l'Abitibi-Témiscamingue a également connu une croissance soutenue, soit de 44 %, découlant principalement du projet minier Canadian Malartic d'Osisko, à Malartic.

Quatre autres régions bénéficient de hausses à deux chiffres au deuxième trimestre de 2010, notamment la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean (+14 %), où progressent les travaux de l’usine AP50 de Rio Tinto Alcan. De même, en Estrie (+14 %), les chantiers routiers et d’infrastructures sont nombreux, tel que le prolongement de l’autoroute 410. En parallèle, la région de Québec (+12 %) a été favorisée par les travaux liés au réseau routier, mais aussi par la vitalité de la construction résidentielle. Dans la région du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie (+11 %), seules les heures travaillées dans le secteur génie civil et voirie ont glissé.

Du côté de la Mauricie–Bois-Francs (+6 %) et du Grand Montréal (+4 %), les augmentations tirent leur origine surtout de la construction résidentielle, un secteur qui prédomine dans ces régions.

Heures travaillées (*000) selon la région de travail						
	Deuxième trimestre			Janvier-juin		
	2009	2010	%**	2009	2010	%**
Bas-St-Laurent–Gaspésie	997	1 109	11	1 613	1 696	5
Saguenay–Lac-St-Jean	1 260	1 430	14	2 061	2 282	11
Québec	5 670	6 327	12	9 530	10 594	11
Mauricie–Bois-Francs	1 952	2 078	6	3 203	3 433	7
Estrie	1 265	1 442	14	2 143	2 352	10
Grand Montréal	19 847	20 647	4	33 955	34 745	2
Outaouais	1 469	1 464	0	2 561	2 563	0
Abitibi–Témiscamingue	551	796	44	935	1 375	47
Baie-James	1 048	761	-27	1 608	1 323	-18
Côte-Nord	581	1 393	140	933	2 344	151
Total *	34 952	37 850	8	59 076	63 350	7

* Incluant les heures non identifiées par région.
** Après correction pour les jours ouvrables, s’il y a lieu.

Effervescence sur la Côte-Nord

La robustesse avec laquelle s’est accrue l’activité dans la région de la Côte-Nord, au deuxième trimestre de 2010, se démarque du reste de la province. Le volume de travail a bondi de 140 %, comparativement au deuxième trimestre de 2009, pour s’établir à près de 1,4 million d’heures, un niveau jamais atteint depuis le dernier trimestre de 2004, alors que l’activité de la deuxième phase de l’aluminerie Alouette (1,5 G\$) atteignait son apogée. Le nombre de travailleurs actifs de la région a également grimpé de moitié, pour totaliser 2 287 au cours de la même période.

Le secteur génie civil et voirie, enregistrant une hausse phénoménale de 194 %, ainsi que le bâtiment industriel, avec un essor de 189 %, se sont partagé la vedette au deuxième trimestre de 2010. Quelques projets routiers et d’infrastructures ont favorisé les travaux de génie, notamment la modernisation du port de Sept-Îles (410 M\$) et le prolongement de la route 138 (100 M\$), mais, surtout, au cœur de l’effervescence, on note les travaux au complexe hydroélectrique de la Romaine (6,5 G\$). Il faut d’ailleurs s’attendre à des hausses musclées de l’activité au cours des prochaines années. Au complexe hydroélectrique La Romaine, le volume de travail devrait doubler d’ici la pointe des travaux, passant d’environ 700 000 heures en 2010 à 1,4 million d’heures en 2014. Le nombre de travailleurs de la construction est prévu y atteindre un sommet de 1 300 en 2014, sollicitant 800 travailleurs de la région.

Dans le secteur du bâtiment industriel, parmi les projets majeurs ayant alimenté la croissance figurent celui de la mine de fer au Lac Bloom (410 M\$), ceux de l’aluminerie d’Alcoa (totalisant 1,4 G\$) et la réfection de cuves de l’aluminerie Alouette à Sept-Îles (80 M\$). Le secteur institutionnel et commercial a également connu une bonne progression (+42 %), attribuable notamment à l’érection du Centre des arts Alcoa à Baie-Comeau. En revanche, après un sommet de 20 ans atteint en 2009, la construction résidentielle a commencé à décliner (-2 %).

Les travailleurs de la région de la Côte-Nord effectuaient ces dernières années 20 % de leur travail ailleurs dans la province, particulièrement à la Baie-James. Cette proportion chute de moitié en 2010, compte tenu des besoins engendrés par les chantiers majeurs de la Côte-Nord, tandis que les travaux au complexe hydroélectrique Eastmain-1-A–Sarcelle–Rupert sont aux trois quarts complétés.

Rebondissement de l'embauche

Les métiers mécaniques voient enfin la lumière au bout du tunnel. La remontée de la construction industrielle raffermit en particulier le volume de travail des mécaniciens de chantier, des chaudronniers, des soudeurs ainsi que des grutiers. À l'inverse, l'activité chute depuis le début de l'année chez les vitriers, les mécaniciens d'ascenseur et les calorifugeurs, signe que la construction commerciale se cherche encore.

Après avoir décliné en 2009, l'embauche d'apprentis rebondit cette année. La performance exceptionnelle de la construction résidentielle ravive, notamment, l'embauche de charpentiers-menuisiers, de carreleurs et de briqueteurs-maçons. Les salariés exerçant une occupation sont également en mode recrutement, vu la vigueur des travaux de génie civil et de voirie. Près de 7 000 nouveaux apprentis ou travailleurs des occupations ont été admis au premier semestre de 2010, soit presque le double qu'à pareille date l'an dernier. Les régions de Québec, de l'Estrie et de Montréal sont les principales sources de ce revirement.

Des signes positifs pour le secteur institutionnel et commercial

Quoique modeste, la croissance de 2 % du volume de travail relance la construction institutionnelle et commerciale au deuxième trimestre de 2010. Un total de 16,8 millions d'heures ont été travaillées. En termes désaisonnalisés et annualisés, les heures travaillées montrent également une hausse de 2 % comparativement au trimestre précédent. L'activité évolue maintenant au rythme de 65 millions d'heures, le niveau prévu pour 2010. La croissance se manifeste dans la majorité des régions. La région du Grand Montréal affiche encore une baisse d'activité mais, avec le démarrage du chantier du CUSM (1,3 G\$), elle devrait connaître un regain au cours des prochains trimestres. Les mises en chantier de logements montrent également de la vigueur dans les immeubles résidentiels en hauteur, dont la construction fait aussi partie du grand secteur institutionnel et commercial. La hausse de 11 % de la valeur des permis de bâtir dans le bâtiment institutionnel est de bon augure pour les prochains mois, alors que le bâtiment commercial enregistre une baisse de 2 %.

Réveil du secteur industriel

En croissance de 23 % par rapport à la même période l'an dernier, le secteur industriel confirme son réveil. Toutefois, en termes désaisonnalisés et annualisés, après pratiquement quatre croissances trimestrielles consécutives, le volume de travail recule modestement, de 1 % au deuxième trimestre de 2010 comparativement au trimestre précédent, pour s'établir à 12 millions d'heures travaillées. De fortes hausses sont observées sur la Côte-Nord (mine de fer au Lac Bloom, alumineries Alcoa et Alouette), en Abitibi-Témiscamingue (mine Osisko) ainsi qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean (Rio Tinto Alcan). Par contre des baisses touchent l'Outaouais et l'Estrie.

Heures travaillées ('000) par métier et occupation

	Janvier - juin		Var. %*
	2009	2010	
Briqueteur-maçon	1 553	1 714	10
Calorifugeur	493	458	-7
Carreleur	713	732	3
Charpentier-menuisier	15 158	16 816	11
Chaudronnier	285	375	32
Cimentier-applicateur	843	902	7
Couvreur	1 501	1 527	2
Électricien	8 134	8 392	3
Ferblantier	1 991	2 084	5
Ferrailleur	517	656	27
Frigoriste	1 801	1 832	2
Grutier	687	835	22
Mécanicien d'ascenseur	729	656	-10
Mécanicien de chantier	361	477	32
Mécanicien de machines lourdes	184	201	9
Mécanicien en protection incendie	625	605	-3
Monteur d'acier de structure	770	892	16
Monteur-mécanicien (vitrier)	908	774	-15
Opérateur de pelles	2 015	2 214	10
Opérateur d'équipement lourd	1 884	1 949	3
Peintre	1 951	1 968	1
Plâtrier	1 175	1 206	3
Poseur de revêtements souples	398	394	-1
Poseur de systèmes intérieurs	1 194	1 171	-2
Serrurier de bâtiment	379	386	2
Tuyauteur	4 159	4 377	5
Total des métiers	50 410	53 592	6
Apprentis	16 621	17 681	6
Compagnons	33 789	35 911	6
Boutefeu et foreur	292	329	13
Manoeuvre	6 115	6 797	11
Main-d'oeuvre de lignes	1 037	1 218	17
Soudeur	278	334	20
Autres occupations	944	1 079	14
Total des occupations	8 666	9 758	13
Grand total	59 076	63 350	7

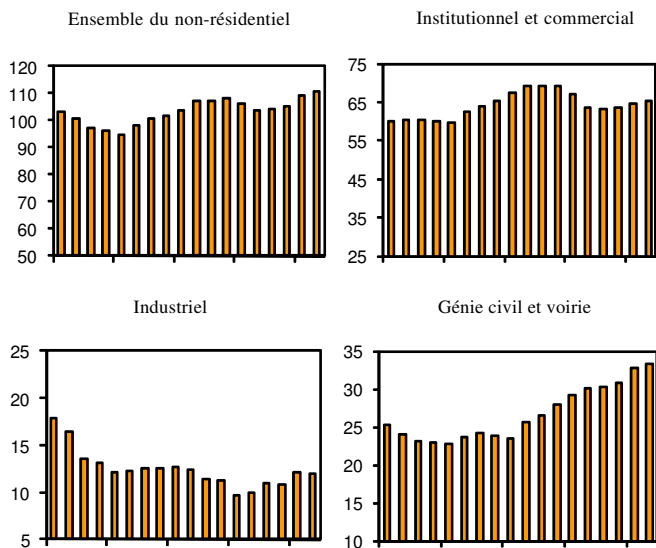
* Après correction pour les jours ouvrables, s'il y a lieu.

Essoufflement dans le génie civil et la voirie

Les chantiers de génie civil et de voirie demeurent vigoureux au deuxième trimestre. Le volume de travail se situe à 33,3 millions d'heures en termes désaisonnalisés et annualisés, soit 10 % au-dessus de 2009. Mais c'est à peine plus qu'au premier trimestre de 2010. La progression s'essouffle donc depuis quelques mois. Les travaux de lignes électriques ralentissent, maintenant que l'important projet d'interconnexion entre l'Outaouais et l'Ontario est complété. Également, le projet Eastmain-1-A-Sarcelle-Rupert, dont la livraison est prévue à la fin de 2012, est à 75 % complété et le volume de travail y perd de l'intensité. Parallèlement, les travaux d'infrastructures routières ou autres semblent avoir atteint leur vitesse de croisière, de sorte qu'ils ne propulsent plus le secteur génie civil et voirie avec autant de puissance. Par contre, les régions de Québec, de l'Estrie et de la Côte-Nord profitent encore d'une forte impulsion, en particulier la Côte-Nord grâce aux travaux au complexe hydroélectrique La Romaine et à ceux liés à la mine de fer du Lac-Bloom.

Heures travaillées dans le non-résidentiel 2006 (1^{er} trimestre) à 2010 (2^e trimestre)

Heures désaisonnalisées et annualisées
en millions



Valeur des permis de bâtir non résidentiels au Québec (en millions \$)

	Deuxième trimestre			Janvier-juin		
	2009	2010	%	2009	2010	%
Total non résidentiel	1 373	1 441	5	2 134	2 259	6
Industriel	226	277	22	307	398	29
Commercial	815	796	-2	1 227	1 246	2
Institutionnel et gouvernemental	332	368	11	600	615	3

Source : Statistique Canada

Encore une croissance dans le secteur résidentiel

La vigueur du secteur résidentiel continue d'étonner. Les mises en chantier de logements grimpent de 37 % au deuxième trimestre de 2010. Le marché des maisons individuelles inscrit une hausse de 26 % alors que les autres segments de marché affichent des croissances supérieures à 45 %. La hausse des heures travaillées n'est pas aussi spectaculaire, mais elles augmentent tout de même d'un notable 16 % au deuxième trimestre de 2010, comparativement à l'an dernier. Ainsi, les 9,8 millions d'heures travaillées constituent le volume de travail le plus important jamais enregistré pour un deuxième trimestre depuis que les données par secteur sont compilées.

Logements mis en chantier

	Deuxième trimestre			Janvier-juin		
	2009	2010	%	2009	2010	%
Total provincial	11 599	15 922	37	18 502	24 967	35
Maison individuelle	5 359	6 765	26	7 549	9 628	28
jumelée	1 092	1 655	52	1 682	2 493	48
en bande	464	694	50	692	1 107	60
Appart. et autres	4 684	6 808	45	8 579	11 739	37

Source : S.C.H.L.

Trop de métiers dans la construction?

Pour certains observateurs, il y aurait trop de métiers de la construction au Québec. Rappelons qu'au Québec, la juridiction des métiers de la construction est définie par un règlement et que ce dernier, il est vrai, n'a guère été modifié depuis le début des années 1970. Le règlement actuel définit vingt-six métiers différents, allant du briqueteur-maçon au tuyauteur, en passant par le carreleur, le monteur d'acier, etc. (voir le tableau de la page 3). Mais il faut savoir qu'il existe aussi plusieurs dizaines d'occupations, non régies par ce règlement, lesquelles regroupent tout de même près de 20 % des salariés. Il s'agit par exemple des titres de manœuvre, de conducteur de camions, de monteur de lignes, de soudeur, etc., qui ne comportent pas de processus formel d'apprentissage. En général, on peut dire que le cloisonnement n'existe pas chez les occupations : un salarié ayant le titre d'occupation peut exercer à peu près tous les types d'occupations. De plus, en tout temps, un compagnon d'un métier peut faire des tâches relevant des occupations, en autant que l'occupation ne soit pas dite exclusive, comme celle de boufeuf. Chez les métiers, chacun a une juridiction précise et souvent exclusive. Par contre, le compagnon d'un métier peut en tout temps entreprendre l'apprentissage d'un autre métier.

Les autres provinces canadiennes possèdent toutes des régimes formels d'apprentissage et de qualification pour les métiers de la construction. Leur couverture s'étend à une vingtaine de métiers, mais en général cinq métiers ont une certification obligatoire, la qualification dans le reste des métiers demeurant facultative, contrairement au Québec. Mais réglementation ou non, pour ce qui est du nombre de métiers actifs sur les chantiers, le Québec se distingue peu des autres provinces, ni des pratiques syndicales nord-américaines, ni même des tendances dictées par le marché, qui lui-même pousse à l'hyperspécialisation. La polyvalence est bien sûr un atout pour un travailleur, mais dans la construction le temps est de l'or et les entreprises préfèrent des spécialistes. Au Québec, le métier réglementé de charpentier-menuisier, un des vingt-six de la construction, peut même être considéré vaste pour les besoins du marché, car il comprend aussi bien le montage de charpente que le sablage de plancher, que la pose de moulures, d'escaliers, de coffrages, de gypse, etc. Loin de cloisonner, c'est donc la réglementation qui impose la polyvalence du charpentier-menuisier.

Certaines fusions de métiers sont sans doute envisageables – celle de serrurier de bâtiment et de monteur d'acier est d'ailleurs en cours – mais il est inutile de procéder à des fusions si, ensuite, la réalité des chantiers fait en sorte que plusieurs travailleurs se trouvent à n'exercer qu'une spécialité à l'intérieur du métier, ou s'il est impossible pour une personne de suivre une formation aussi large en un nombre raisonnable d'heures. Ce qu'on réduit en nombre de métiers, on le multiplie alors en nombre de spécialités.

Projets importants en cours au deuxième trimestre de 2010

Bas-Saint-Laurent–Gaspésie

Réaménagement de la route 185, ministère des Transports (220 M\$)

Parc d'éoliennes « Gros Morne » Phase 1 (180 M\$)

Prolongement de l'autoroute 20, ministère des Transports (90 M\$)

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Élargissement de la route 175, ministère des Transports (777 M\$)

Usine pilote AP50, Rio Tinto Alcan (650 M\$)

Centrale hydroélectrique Shipshaw, Rio Tinto Alcan (228 M\$)

Québec

Réfection de l'échangeur Charest/Henri-Bourassa, ministère des Transports (250 M\$)

Développement récréotouristique « Le Massif de Charlevoix » (230 M\$)

Agrandissement des Galeries de la Capitale,

Redcliff Realty Management (75 M\$)

Mauricie–Bois-Francis

Centrale hydroélectrique de La Tuque, Hydro-Québec (91 M\$)

Centrale hydroélectrique de Shawinigan, Hydro-Québec (80 M\$)

Route 155, ministère des Transports (75 M\$)

Estrie

Développement commercial et résidentiel « Sommets de la santé » (500 M\$)

Prolongement de l'autoroute 410, ministère des Transports (166 M\$)

Agrandissement du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (120 M\$)

Grand Montréal

Autoroute 30, consortium Nouvelle Autoroute 30 (1 500 M\$)

Construction d'un centre de recherche, CHUM (375 M\$)

Autoroute 35, ministère des Transports (400 M\$)

Réfection du Casino de Montréal (306 M\$)

Construction d'un centre de recherche à Bromont, université de Sherbrooke (218 M\$)

Construction du siège social,

Commission de la construction du Québec (62 M\$)

Outaouais

Poste et ligne de transport électriques, Hydro-Québec (615 M\$)

Autoroute 50, ministère des Transports (562 M\$)

Voie rapide pour autobus « Rapibus » (233 M\$)

Abitibi-Témiscamingue

Mine d'or, Corporation minière Osisko (1 000 M\$)

Mine Iamgold (316 M\$)

Baie-James

Eastmain-1-A-Sarcelle-Rupert, Hydro-Québec (5 000 M\$)

Côte-Nord

Complexe hydroélectrique La Romaine, Hydro-Québec (6 500 M\$)

Modernisation d'usine, Alcoa (1 200 M\$)

Mine de fer, Consolidated Thompson (410 M\$)

Modernisation du port de Sept-Îles (170 M\$)

Prolongation de la route 138, ministère des Transports (100 M\$)

L'existence de définitions de métiers relativement exclusives n'est par ailleurs pas incontournable pour un travailleur visant la polyvalence. Une proportion de 10 % des salariés des métiers possèdent un certificat dans un autre métier que leur métier principal. Parmi les plus susceptibles d'avoir une qualification multiple, notons les opérateurs de pelles, dont 60 % des salariés ont également une autre qualification, en particulier celle d'opérateur d'équipement lourd. Parallèlement, 20 % des opérateurs d'équipement lourd possèdent une autre qualification, relative aux pelles mécaniques essentiellement. La qualification multiple s'observe aussi dans quelques métiers de la finition, tels que carreleur (14 % qualifiés dans un autre métier, surtout comme poseur de revêtements souples), poseur de revêtements souples (14 %, surtout comme carreleur) et poseur de système intérieur (11 %, surtout comme charpentier-menuisier). À l'inverse, certains métiers sont si vastes et les besoins du marché si pointus que plusieurs travailleurs ne touchent qu'à une partie de leur métier. Par exemple, 90 % des opérateurs d'équipement lourd ne touchent qu'à une seule de leurs spécialités et n'agissent donc que comme opérateur de tracteur, de rouleau, de niveleuse ou d'épandeuse. Une proportion de 7 % des électriciens sont strictement spécialisés dans les systèmes de sécurité. Et il est probable qu'une grande partie des charpentiers-menuisiers ne travaillent que comme coffreur, monteur de charpente, dans la finition, etc.

Poser des carreaux de céramique sur un plancher exige une habileté qui a peu de choses à voir avec poser du tapis, mis à part l'horizontalité des deux surfaces, quoique certains travailleurs possèdent les deux compétences. Mais compétence exige formation, apprentissage et reconnaissance. C'est ce que l'actuel règlement sur la formation professionnelle permet. Cela ne signifie pas qu'il n'ait pas besoin d'être modernisé. Mais gardons-nous des jugements hâtifs. Si la spécialisation est bonne pour le secteur manufacturier, pourquoi ne le serait-elle pas pour la construction?

(Ce commentaire est un extrait d'une étude de la CCQ, à paraître bientôt, sur la question du cloisonnement des métiers.)

Ce document a été réalisé par Patricia Carvajal, Pauline Dupuis et Martine St-Michel sous la supervision de Louis Delagrave, directeur de la Direction recherche et organisation. Pour plus de renseignements, vous pouvez les joindre respectivement au 514 341-7740, poste 6347, 6423, 6392 ou 6346. Pu 97-01